ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GERS

Auch, le 27 mars 2013

55 rue de Lorraine 32000 AUCH

Tél: 05 62 05 74 10 Fax: 05 62 05 03 39 e.mail: gers@32.medecin.fr

Monsieur Bruno CARPENTIER

31120 ROQUES SUR GARONNE

Monsieur,

Comme vous l'avez souhaité, nous vous remettons, en pièce jointe, copie du procès-verbal de conciliation pris en réunion du 26 mars 2013.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

PJ:1

Le Président,
Dr André LACROIX:

ONAL des Michaelles

Onal des Michaelle

PROCES - VERBAL DE CONCILIATION

Réunion du 26 mars 2013

	◆ ENTRE : M. Bruno CARPENTIER (ayant dûment justifié de son (leur) identité) ☑ s'étant présenté(s) seul(s) ☐ assisté de :
	◆ et le Dr Paul CAMO (ayant dûment justifié de son identité) □ s'étant présenté seul □ assisté de :
	Conciliateurs désignés :
	Dr : Catherine CANCIO Dr : Patrick LACHAPELE Dr : Jean-Louis STAURENGHI Dr : André LACHOIX A l'issue de cette réunion, les parties :
	se sont conciliées
	□ ne se sont pas conciliées
	se sont conciliées partiellement sur les points suivants :
	Après une explication de tailler au cars de laquelle (1 Carpenher s'expirue de fason tat à fait logique consei et perspicale le le la Camo a ben persu qui l'indicat pas la pleine connaixence de la situation médicale longuille a tedigé les crificals médicaux. Il s'engage à toir au tarant 11 Carpenher de l'Etat de santé de sa fêle, à la lemande de a derrier lorsqu'il la vera et à re
(remande de a dérnier, lorsqu'il la vera et a re

Résolutions et observations:	1 0 1 P - 1	saphble d'être ublisé
dans le litige	de Cirnial Si Canifial	saphble d'être uhlisé
	9 5	
e présent procès-verbal est dressé econnaissent expressément, ainsi q	immédiatement à l'issue de la l ue l'exactitude des mentions po	réunion de conciliation, ce que les parties rtées ci-dessus.
econnaissent expressement, ainsi q Signatures des parties et des conc faire précéder les signatures du nom correspondant, é	ue l'exactitude des mentions po ciliateurs crit lisiblement)	rtées ci-dessus.
econnaissent expressement, ainsi q signatures des parties et des conc faire précéder les signatures du nom correspondant, é	ue l'exactitude des mentions po ciliateurs crit lisiblement)	rtées ci-dessus.
signatures des parties et des conc faire précéder les signatures du nom correspondant, é la l'une des personnes a refusé de si	ue l'exactitude des mentions por le l'exactitude des mentions por le l'exit lisiblement) igner, il convient de le mentionne	rtées ci-dessus. 6 Ma, 2023 er sur le présent procès-verbal
econnaissent expressement, ainsi q Signatures des parties et des conc faire précéder les signatures du nom correspondant, é Si l'une des personnes a refusé de si	illiateurs cilliateurs crit lisiblement) igner, il convient de le mentionne CANCIO	er sur le présent procès-verbal Dr Welt-Arete
Signatures des parties et des conclaire précéder les signatures du nom correspondant, é si l'une des personnes a refusé de si	eiliateurs ecrit lisiblement) igner, il convient de le mentionne CANCIO	er sur le présent procès-verbal Dr Weld-Arete
Signatures des parties et des conclinaire précèder les signatures du nom correspondant, é Si l'une des personnes a refusé de si	illiateurs crit lisiblement) igner, il convient de le mentionne CANCI TO BRUNG CAN	er sur le présent procès-verbal Dr Weltharte